

Vie
Economique



Enfance
Jeunesse



Vie
Municipale



Vie
Associative



Guide pratique

BAIS

Sommaire

Vie municipale..... P. 1-6

Infrastructures
communales..... P. 7-12

Vie scolaire..... P. 13-14

Enfance/Jeunesse..... P. 15-17

Vie associative..... P.18-19

Partenaires..... P. 20-23

Annuaire..... P.24-25

Infos mairie..... P.26-27

Nature et
environnement..... P. 28-31

Mot du Maire



BIENVENUE A BAIS

Le petit recueil que vous consultez est destiné à **l'ensemble de la population de notre commune** et plus particulièrement

aux **nouveaux habitants** que nous avons le plaisir d'accueillir.

Il vous permettra de **faire connaissance avec l'ensemble de la vie communale**, ses services communaux, ses entreprises, ses commerces, l'ensemble de ses associations et activités diverses, autant de services qui sont **à votre entière disposition**.

Je vous souhaite une vie agréable de la part de l'ensemble du conseil municipal qui est là pour développer **à votre intention** un cadre plaisant, dynamique.

Bonne lecture.

Nathalie CLOUET
Maire de BAIS

Vous retrouverez toute l'information sur <http://www.bais35.fr/>

La commune en bref

BAIS est une commune située à l'est du département d'Ille-et-Vilaine, à 40 km de Rennes et de Laval, sur l'axe entre La Guerche de Bretagne et Vitré ; à moins de 10 minutes de l'axe Rennes – Paris (N 157).

Les habitants de Bais sont des Baiséens.

La commune compte 2407 habitants. Elle s'étend sur 35 km² : 3518 hectares. Bais est l'une des 46 communes de Vitré Communauté..



Bais -> Vitré	18 km
Bais -> Rennes	43 km
Bais -> Laval	48 km
Bais -> Nantes	106 km
Bais -> Paris	323 km

La commune en bref

- 2 écoles (320 élèves de maternelle au primaire)
- Cantine et garderie municipale
- Centre de loisirs associatif

- 31 associations
- 33 entreprises
- 12 commerces
- 51 exploitations agricoles (source MSA)
- Notaire
- Maison de retraite et Foyer de vie (110 résidents)
- Services médicaux
- Agence bancaire

Les élus

Le Conseil municipal est composé de 19 élus.

Les comptes rendus de réunions du Conseil Municipal sont consultables sur le site : www.bais35.fr
rubrique : La Municipalité - le Conseil Municipal - Comptes rendus

MAIRE



Nathalie CLOUET

1^{er} adjoint



Christian POTTIER

2^{ème} adjointe



Christine MADDALIN

3^{ème} adjoint



Loïc GILBERT

4^{ème} adjointe



Soazig POTTIER



Monique AYGALENC



Laurent BESNIER



Marie CHEVALIER-JACQUEMIN



Daniel DAHIOT



Eric GLINCHE



Jean-Jacques HERVOUIN



Sabrina HURTEAU



Pascal LOUAISIL



Geneviève MASSET



Patricia MOREL



Sébastien SEBILLET



Denis VALOTAIRE

ELUS D'OPPOSITION



Sonia COCONNIER



Elie ROBERT

■ Le Centre Communal d'Action Sociale (C. C. A. S.)

Le C.C.A.S. est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

Le conseil d'administration du C.C.A.S est une entité bien distincte du conseil municipal. Il est constitué d'élus et de personnes représentant les différentes catégories de la population (personnes âgées, personnes hospitalisées, personnes handicapées, familles, jeunesse...).

Il se réunit 3 à 4 fois par an.

Il anime une action générale de prévention : plan canicule, téléalarme... et participe à des actions sociales : Brioches de l'amitié, Semaine Bleue....

Depuis 2012, le C.C.A.S. propose aux personnes âgées restant à domicile une participation de 20€ pour l'installation d'un système de téléalarme.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, un repas spectacle est organisé chaque année au mois de janvier. Un goûter animé est offert aux résidents de la maison de retraite Abbé Marcel Dehoux.

Pour plus d'informations : <http://www.bais35.fr/vie-pratique/social/ccas/>

Sportives

■ Complexe sportif

Rue du Trésor

- Une salle de sports rénovée en 2016 constituée d'un terrain dédié aux différents sports : Basket-ball, hand-ball, volley-ball, tennis, badminton....
- Une salle multi-activités pour la pratique de la gymnastique ou du tennis de table.
- Un club house accessible aux associations sportives.



En extérieur :

- Deux terrains de football
- Un terrain multisports
- Un terrain de tennis
- Une piste de skate
- Une table de ping-pong

Culturelles



■ Centre culturel du Vieux Porche

Espace des Fontaines

☎ 02 99 76 57 10 - bibliobais@orange.fr

Jours	Matin	Après-Midi
Lundi	—	—
Mardi	—	17h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	—	16h00 - 18h00
Vendredi	—	16h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00	—

Médiathèque

La médiathèque propose **gratuitement** un grand choix de livres : romans, documentaires, albums, bandes dessinées, revues, livres en gros caractères, des CD de musique et DVD.
Pour le calendrier des animations et expositions, consultez le site internet.

Salle d'exposition

Salle d'exposition de 30 m².

Salles de réunion

Au premier et deuxième étage.

■ Eglise



L'église, dédiée à Saint-Mars, contemporain de St Mélaïne, date du XVI^e siècle.

Elle se compose d'une nef dotée de deux bas-côtés. Voutés en bois et percés de larges fenêtres à pignon, ils remontent essentiellement au XVI^e siècle. Celui du Nord, interrompu par un puissant clocher dont l'essentiel du fût peut remonter au XVI^e siècle, constitue la partie la plus ancienne de l'église. Un vaste porche est venu se plaquer sur la façade Ouest pour protéger un remarquable portail Renaissance. Une importante campagne de reconstruction intervenue dans la seconde moitié du XIX^e siècle va voir l'édification d'une Sacristie, de deux bras du transept et d'un chevet doté de deux chapelles latérales.

A noter : Le Portail a été classé Monument Historique en 1910. Le reste de l'église est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

D'importants travaux de rénovation du porche, des bas-côtés, de la nef et du clocher ont débuté en 2014 et devraient se terminer en 2017.

■ Salle polyvalente Unisson

Route de Louvigné-de-Bais



La salle Unisson de Bais, construite en 2012, est une salle polyvalente modulable de 1570 m² avec parking de 300 places et jardin privatif et clos de 7000 m².

La salle a une capacité de 679 personnes. Configuration banquet de 500 places.

Elle est composée :

- d'un espace de 550 m² avec tribunes rétractables (260 places), scène de 118 m² (équipements sono et scéniques) et loges,
- d'un bar avec chambre froide,
- d'une salle annexe d'une capacité de 90 personnes avec bar,
- d'une cuisine : office traiteur de 400 couverts.

Plans et tarifs :

<http://www.bais35.fr/au-quotidien/espaces-et-structures/salle-unisson/>

Réservation en mairie.

Loisirs

■ Plan d'eau aménagé

Route de Louvigné de Bais



Ce plan d'eau communal est ouvert à tous.

Il est équipé d'un bâtiment, de sanitaires, d'un barbecue.

Vente de cartes de pêche au Tabac Presse Hamon, au bar-restaurant Le Triolet et au supermarché Utile.

■ CRAPA

Chemin de Bel Air
Quartier de
Chanteraine



Il est situé au sud de la commune,
près de la Rivière la Quincampoix.

En plus des structures de jeux pour enfants et des tables de pique-nique, le CRAPA propose un parcours sportif composé de 7 ateliers sur 750m, intégré à la végétation.

■ Théâtre de verdure

Chemin de Chanteraine près du
CRAPA



C'est un espace aménagé pour des spectacles en plein air avec des gradins pouvant accueillir 300 personnes. Il a une forme d'amphithéâtre.

■ Chemins de randonnées



Bais propose 5 parcours balisés.

N° 57 - Circuit de la Vigne - départ Espace des Fontaines à Bais
Circuit complet : 14,2 km dont 7 km de route. Balisé dans le sens des aiguilles d'une montre.

N° 58 - Circuit du pont de Quiencé
départ Espace des Fontaines ou plan d'eau communal à Bais
10 km dont 2 km de route. Balisé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

N° 59 - Circuit de la croix de Guillaume
départ Espace des Fontaines à Bais
Circuit complet : 10,8 km dont 4,2 km de route. Balisé dans le sens des aiguilles d'une montre.

Les circuits 60 et 61 ont des troncs communs qui passent sur la commune de Bais.

N° 60 - Circuit des Korrigans - départ place de l'église de Vergéal - Circuit de 12 km

N° 61 - Circuit entre Pouëz et La Quincampoix - départ parking du complexe sportif de Domalain - Circuit de 21,2 km

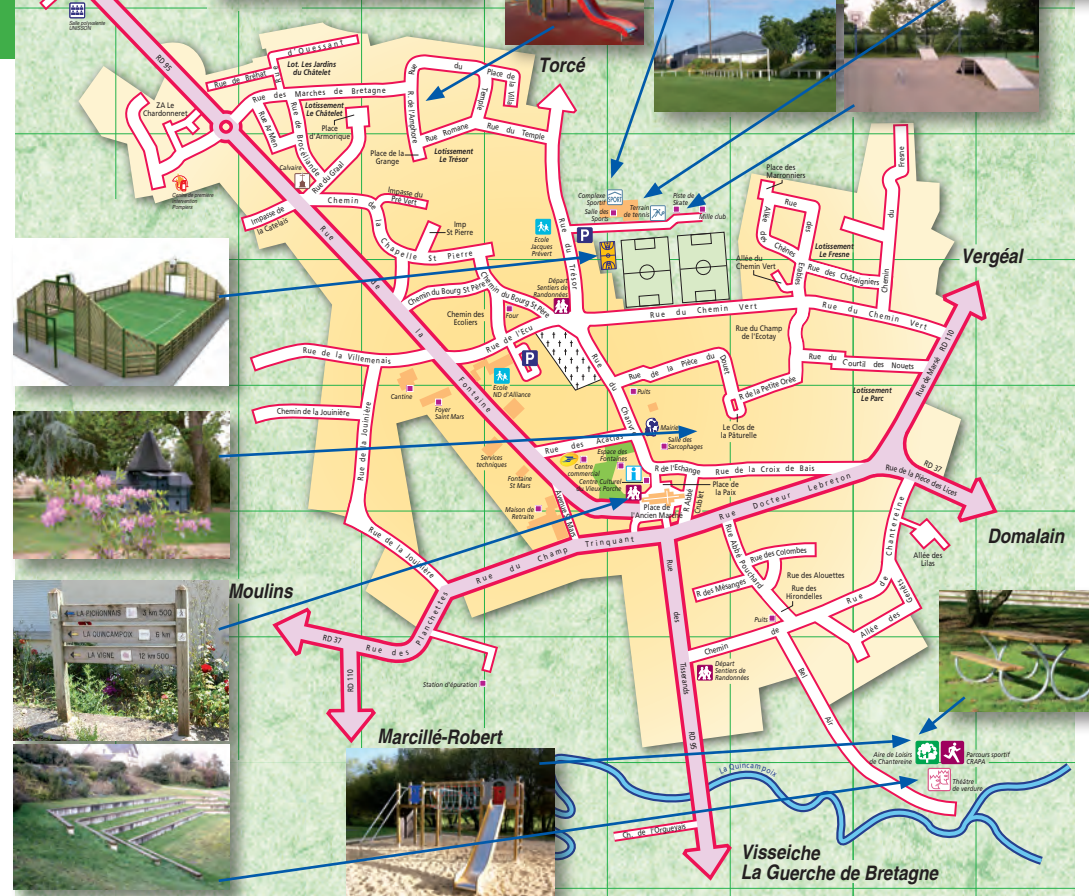
Vous pouvez télécharger les chemins de randonnées vous rendant sur le site de Vitré Communauté :

www.vitrecommunaute.org Rubriques : les services - l'environnement - randonnées dans le bocage



Vous trouverez les cartes de randonnées en pages 28 et 29 de ce guide pratique.

Vitré
Louvigné-de-Bais



Visseiche
La Guerche de Bretagne

Les écoles

■ École Publique Jacques Prévert



Directrice : Marie PERROUAULT

Jour de direction : mardi

7, rue du Trésor

☎ 02 99 76 38 49

Mail : ecole.0350121s@ac-rennes.fr

<http://www.ecole-jacquesprevert-bais.ac-rennes.fr>

Association de l'Amicale Laïque :

Mail : amicalelaiquebais@gmail.com

<http://amicalelaiquebais35.e-monsite.com>

■ École Privée Notre Dame d'Alliance



Directrice : Corinne WEBER

Jour de direction : vendredi

1, rue de l'Écu

☎ 02 99 76 32 66

Mail : notredame2@wanadoo.fr

<http://ecolendalliance.toutemonecole.com>

Association de l'A.P.E.L :

Mail : apel.bais@gmail.com

Association de l'O.G.E.C :

Mail : notredame2@wanadoo.fr

■ Cantine

Située 41 rue de la Fontaine, la cantine scolaire accueille les enfants des deux écoles.

220 repas sont servis en moyenne chaque jour, en 2 services.

Le prestataire de restauration propose des aliments BIO, labellisés, AOP, AOC...

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie.

☎ 02 99 76 51 50.

Les tarifs et menus servis peuvent être consultés sur le site :

<http://www.bais35.fr/au-quotidien/vie-scolaire/cantine>



■ Transport

Un ramassage scolaire à destination des écoles de Bais, La Guerche de Bretagne et Vitré est organisé par Vitré Communauté.

http://www.vitrecommunaute.org/CS_bais.pdf



Chaque mardi et vendredi des vacances scolaires, vous pouvez vous rendre à Vitré grâce à la ligne n° 9 mise en place par Vitré Communauté.

- Le transport est gratuit et sans réservation, pour tous les usagers (enfants et adultes).
- Le circuit de la ligne n° 9 est le suivant : Visseiche, Moulins, Bais, Vergéal, Torcé, Vitré.

Départ de Bais : 13h32 - 15 rue du Champtrinquant
Arrivée à Vitré : 14h00 - Place du Champ de Foire
Retour de Vitré : 17h45 - Place du Champ de Foire
Arrivée à Bais : 18h12 - 15 rue du Champtrinquant

Accueil de Loisirs PÊLE-MÊLE



L'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans au sein de l'école Jacques Prévert, les mercredis et durant les vacances scolaires.

Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants de maternelle et primaire.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, à la journée ou demi-journée.

Contact : Mathilde GOUJON directrice

☎ 06 16 60 16 89

<http://alsh-pelemele.sportsregions.fr/en-savoir-plus/pele-mele-la-guerche-de-bgne-22427>

Espace jeux / Les Bisounours

L'espace jeux « Les Bisounours » est un lieu ouvert aux assistantes maternelles et parents qui ont des enfants de moins de 3 ans.

Deux rencontres sont organisées chaque mois à l'école Jacques Prévert. C'est un lieu d'éveil, de loisirs et de so-

cialisation pour apprendre à l'enfant à communiquer avec les autres ainsi qu'à s'initier à la vie collective pour préparer en douceur l'entrée à l'école maternelle.

Site : bisounours-bais.e-monsite.com

Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées est dispo-

nible en mairie et peut être consultée sur :

<http://www.assistantsmaternels35.fr/>

Activités jeunesse

■ Atout Vac, camps sportifs, vacances détente loisirs, raid VTT du bocage...

Vitré Communauté propose à chaque période de vacances scolaires, des activités pour les jeunes de 8 à 17 ans.

Pendant les petites vacances, la formule Atout Vac consiste à faire découvrir aux jeunes des sports et des loisirs comme le tir à l'arc, le canoë, l'accrobranche, ou la petaca.



Cette formule, à la journée ou à la semaine se déroule sur différentes communes du territoire de Vitré Communauté.

Les déplacements vers d'autres sites peuvent s'effectuer par car et sont gratuits.

Pendant les vacances d'été, les camps sportifs découverte vous proposent :

- une semaine avec hébergement,
- les Vacances Détente Loisirs proposent des activités à la journée pour découvrir de nouveaux sports comme le baseball, le catamaran, le tir à l'arc, l'escalade
- le Raid du Bocage, pour les 14/17 ans, se manifeste par une semaine itinérante en VTT ponctuée de sports, loisirs et découverte du Pays de Vitré.



Programme et inscriptions sur le site de Vitré Communauté :

www.vitrecommunaute.org

Rubrique : Actualités

☎ 02 99 74 52 61

http://www.vitrecommunaute.org/actions_sportives.html

■ Point Information Jeunesse



Les PIJ offrent un espace d'information et de services. Ils aident les jeunes à participer à la vie locale.

Associés au Point Accueil Emploi, ils permettent aux jeunes de trouver des informations sur les filières métiers et les formations scolaires, de participer à des échanges ou rendez-vous santé.

Ils peuvent également être accompagnés sur certaines démarches comme l'inscription au BAFA, la recherche de job d'été, les sports et les loisirs....

Contact : 8 rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne

☎ 02 99 96 01 02

■ Mission Locale

La mission locale aide les jeunes entre 16 et 25 ans à accéder à une formation, à un emploi, ou les accompagne dans leurs démarches de la vie quotidienne.



Contact : Siège de Vitre
9 place du Champ de Foire
35500 Vitre

☎ 02 99 75 18 07

E-mail : info@ml-vitre.com

<http://missionlocale-paysdevitre.fr/>

Vous retrouverez la liste des responsables des associations de la commune sur la fiche pratique n°1 à la fin de ce guide pratique.

Associations culturelles

■ **Accompagnement des familles en deuil**

Centre Culturel du Vieux Porche -
Salle paroissiale 1^{er} étage
☎ 02 99 76 33 45

■ **Catéchisme**

Centre Culturel du Vieux Porche -
Salles paroissiales 2^{ème} étage

Associations culturelles et de loisirs

■ **A.C.C.A.**

Association de chasse communale
agrée

■ **Arts-décors**

Loisirs créatifs

■ **Bais activités loisirs**

Loisirs créatifs

■ **Bais pêche loisirs**

■ **Bais35 danse loisirs**

■ **Bais Théâtre association**

■ **Club de l'Espérance**

■ **Espace jeux bisounours**

■ **Les amis du patrimoine de Bais**

■ **Loisirs des Aînés et Unibais**

■ **Unisson Musique Solidarité**

Associations scolaires

■ A.P.E.L.

École Notre Dame
apel.bais@gmail.com

■ Amicale laïque

École Jacques Prevert
amicalelaiquebais@gmail.fr

■ O.G.E.C.

École Notre-Dame d'Alliance
(organisme de gestion de l'enseignement catholique)

Associations sociales

■ ADMR Bais-Moulins-Visseiche

Centre Culturel du Vieux Porche
Espace des fontaines 35680 Bais
<http://www.admr35.org/bais-moulins-visseiche>

■ Secours catholique

Associations sportives

■ Club cyclotourisme

■ Club des trois raquettes

Badminton - Tennis - Tennis de table
contact@clubdes3raquettes.fr

■ Football

■ Gymnastique volontaire

■ Palets club

■ Quad

■ Rando Bais

Autres associations

■ Amicale des sapeurs pompiers

■ Amicale des secouristes

■ ABSA 39-45

admin@absa3945.com

■ Congélateur collectif

■ Don du sang

■ U.N.C. – A.F.N.

Soldats de france



■ Vitré Communauté

● Qu'est-ce qu'une communauté d'agglomération ?

La Communauté d'agglomération est un « établissement public de coopération intercommunale » qui assume des compétences et gère un budget. Elle est gérée par des élus (Conseil communautaire) désignés par les citoyens lors des élections municipales. Vitré Communauté compte 46 communes soit 80 000 habitants.

● Quelles sont les compétences de Vitré Communauté ?

Elles concernent :

- Le développement économique : aide à l'implantation d'entreprises, aménagement des zones d'activités, construction de bâtiments industriels...
- L'aménagement de l'espace : acquisition foncière, répartition des pôles d'emplois...

- L'équilibre social de l'habitat et politique de la ville : transports, animation-jeunesse...

On parle de compétences obligatoires pour ces champs d'action car ils sont définis par la loi.

Vitré Communauté intervient aussi pour :

- La voirie sur les zones d'activités et les aires de co-voiturage communautaires
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : plantation du bocage, valorisation de la randonnée...
- Le centre technique communautaire : équipe qui peut intervenir sur les communes pour des services d'entretien d'espaces verts, désherbage...
- Les équipements culturels et sportifs : piscines, écoles de musique et de dessin, base nautique
- La politique touristique.

Les horaires d'ouverture de Vitré Communauté :

**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30.**

**16 bis boulevard des Rochers
35500 Vitré ☎ 02 99 74 52 61**

www.vitrecommunaute.org

● L'EFFET VITRÉ

L'Effet Vitré est la
marque du territoire
de Vitré Communauté.

Pour plus d'infos rendez-vous sur :
www.effet-vitre.bzh



● Transports

Taxi.com, service de transport à la demande, fonctionne sur réservation pour les personnes de plus de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations.

http://www.vitrecommunaute.org/transport_demande.html

Plus d'informations sur :

<http://www.bais35.fr/vie-pratique/transport/vitre-communaute-2/>

■ Partenaires Emploi - formation

La Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation professionnelle

regroupe plusieurs partenaires agissant pour l'insertion et la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi et le développement des entreprises.

MEEF : place du Champ de Foire à Vitré
☎ 0 810 80 40 35

Le Point Accueil Emploi

C'est une structure de Vitré Communauté au service des demandeurs d'emploi et des publics à la recherche d'informations sur les métiers et les formations, consultations des offres d'emplois sur l'Ille-et-Vilaine, accès Internet, ateliers, conseils...

PAE : 8 rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne

☎ 02 99 96 19 00

paе-laguerche@vitrecommunaute.org

http://www.vitrecommunaute.org/points_accueil_emploi.html

■ La Maison du Logement

La maison du logement regroupe en un seul endroit différents professionnels.

Le service Logement de Vitré Communauté renseigne le public sur :

- Le logement locatif social et privé.
- L'offre d'achat et les aides financières.
- Les dispositifs financiers pour la rénovation et la réhabilitation énergétique d'un logement rénové.
- Les investissements dans l'immobilier.
- Le logement pour les jeunes "Guide du logement des jeunes".

A noter : Une permanence du Conseiller en Architecture et Urbanisme a lieu un mercredi par mois en après-midi - sur rendez-vous.

La Maison du Logement accueille quatre organismes d'information et de conseil :

L'A.D.I.L

L'Agence d'Information sur le Logement d'Ille-et-Vilaine apporte gratuitement :

- Des conseils juridiques et financiers en matière d'accèsion à la propriété
- Des informations sur les règles d'urbanisme
- Des orientations sur les rapports entre loueur et locataire

Le PACT HD 35

Les particuliers souhaitant améliorer leur logement, acheter un logement ancien ou investir dans le locatif, trouveront conseils, diagnostics et solutions de financement auprès des professionnels de cette association. Vous y trouverez aussi réponse pour les personnes handicapées ou vieillissantes.

L'espace Information Energie

L'Espace Info Energie a pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement le public sur la maîtrise d'énergie. Les particuliers peuvent s'y rendre pour obtenir de l'information sur les différents équipements de l'habitat, le chauffage, l'eau chaude, l'isolation thermique et les énergies renouvelables, les avantages fiscaux et les aides... et également pour équiper un projet de construction ou de rénovation de logement.

Le Programme Local de l'Habitat sur Vitré Communauté

Ce programme répond à l'ensemble des besoins en logement tout en favorisant la mixité sociale. Il assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération.

Retrouvez toutes ces informations en consultant le site internet de Vitré Communauté – www.vitrecommunauté.org/maison_logement.html

Maison du Logement

47, rue Notre Dame - 35500 VITRE

☎ 02 99 74 02 87

Horaires d'ouverture au public :
Lundi au jeudi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Vendredi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h

■ **SMICTOM**

Collecte des déchets ménagers

Des bornes d'apport volontaire pour le centre bourg sont installées aux endroits suivants :

Rue des Acacias, rue des Erables, rue Abbé Pouchard, rue du Trésor.

Vous pouvez y déposer vos déchets ménagers, le verre, journaux, cartons et contenu des sacs jaunes.

Pour les autres habitants, la collecte des bacs individuels gris et jaunes a lieu le lundi.

Déchèterie - Route de Louvigné de Bais
Ouvrte les lundis de 10h à 12h, mercredis de 9h à 12h, vendredis de 9h à 12h, samedis de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Apport de déchets verts, gravats, encombrants, incinérables, électroniques...

Une carte d'accès personnelle est délivrée aux usagers pour 18 passages par an et par foyer.

SMICTOM : 02 99 74 44 47

Site internet : www.smictom-sudest35.fr

■ **POMPIERS**

Zone du Chardonneret

C.D.I.S. Centre d'Incendie et de Secours

Chef de Centre : David SAULNIER

Information :

La sirène sera activée le dernier dimanche de chaque mois.



Vous pouvez obtenir les renseignements principaux en mairie, toutefois, vous pouvez également consulter :
www.service-public.fr

Logement

- **ADIL** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :
 ☎ 02 99 78 27 27 www.adil35.org
- **PACT HD** (Amélioration de l'habitat) :
 ☎ 02 99 79 51 32 www.pact35.org
- **Maison du logement Vitré :**
 ☎ 02 99 74 02 87
maison-du-logement@vitrecommunaute.org
- **Espace Info Energie Vitré :**
 ☎ 0810 140 240
- **Architecte conseil :** permanence en mairie sur RDV
- **Demande de logement social :**
www.demande-logement-social.gouv.fr/

Administratif

- **Centre des impôts et cadastre :**
 7, place du Champ de Foire – Vitré
 ☎ 02 99 74 54 48
- **Conseil Général :** 1, av de la Préfecture 35042 Rennes Cedex
 ☎ 02 99 02 35 35 – www.ille-et-vilaine.fr
- **Dépannage réseau d'électricité**
 ERDF : ☎ 0810 813 327
- **MEEF (pôle emploi) :** ☎ 0810 80 40 35
www.meef-paysdevitre.fr
- **Préfecture :** 3, av de la Préfecture – 35026 Rennes
 ☎ 02 99 02 10 35
www.bretagne.pref.gouv.fr
- **Trésorerie de Vitré :**
 7, place du Champ de Foire – Vitré
 ☎ 02 99 75 30 55
- **Véolia Eau :** Le Bas Fougeray – Vitré
 ☎ 09 69 32 35 29
- **Vitré Communauté :** 16 bis, bd des Rochers – Vitré – ☎ 02 99 74 52 61
www.vitrecommunaute.org

Social

- **Info sociale en ligne :**
☎ 0810 20 35 35
- **CDAS de Janzé :** 28 rue Nantaise
BP 85043 - Janzé
☎ 02 99 47 57 80
- **Assistant social :** contactez le CDAS
à Janzé : ☎ 02 99 47 57 80
- **CAF Rennes :** 0810 25 35 10
www.caf35.fr
- **CLIC de la Roche aux Fées**
3, Rue du Dr Pontais
La Guerche de Bretagne
☎ 09 70 63 34 26
- **Assurance Retraite de la Sécurité Sociale** ☎ 39 60
- **Consultations juridiques gratuites :** ☎ 02 99 65 23 24
- **Conciliateur de justice :**
Le 4^{ème} mercredi du mois.
Prendre rendez-vous au :
☎ 02 99 43 51 41

Urgences

- 15 : **SAMU**
- 17 : **Police / Gendarmerie**
- **Gendarmerie Nationale**
La Guerche- de-Bretagne :
4 av République 35130 La Guerche-
de-Bretagne ☎ 02 99 96 22 26
- 18 : **Pompiers**
- 112 : **Appel d'urgence européen**
- 115 : **SOS sans abris**
- 119 : **Allo enfance maltraitée**
- 116 000 : **Enfants disparus**

Santé

- **Maison médicale de garde Retiers :**
12 rue Louis Pasteur -
☎ 02 99 43 44 45
- **Pharmacie de garde** ☎ 32 37 ou
www.32.37.fr
- **C.H.U Vitré :** ☎ 02 99 74 14 14
- **C.H.U Rennes :** ☎ 02 99 28 43 21
- **Centre anti-poisons :**
☎ 02 99 59 22 22
- **Chirurgien-dentiste de garde :**
www.odcd35.fr/chirurgien-dentistes-de-garde.php

Démarches administratives

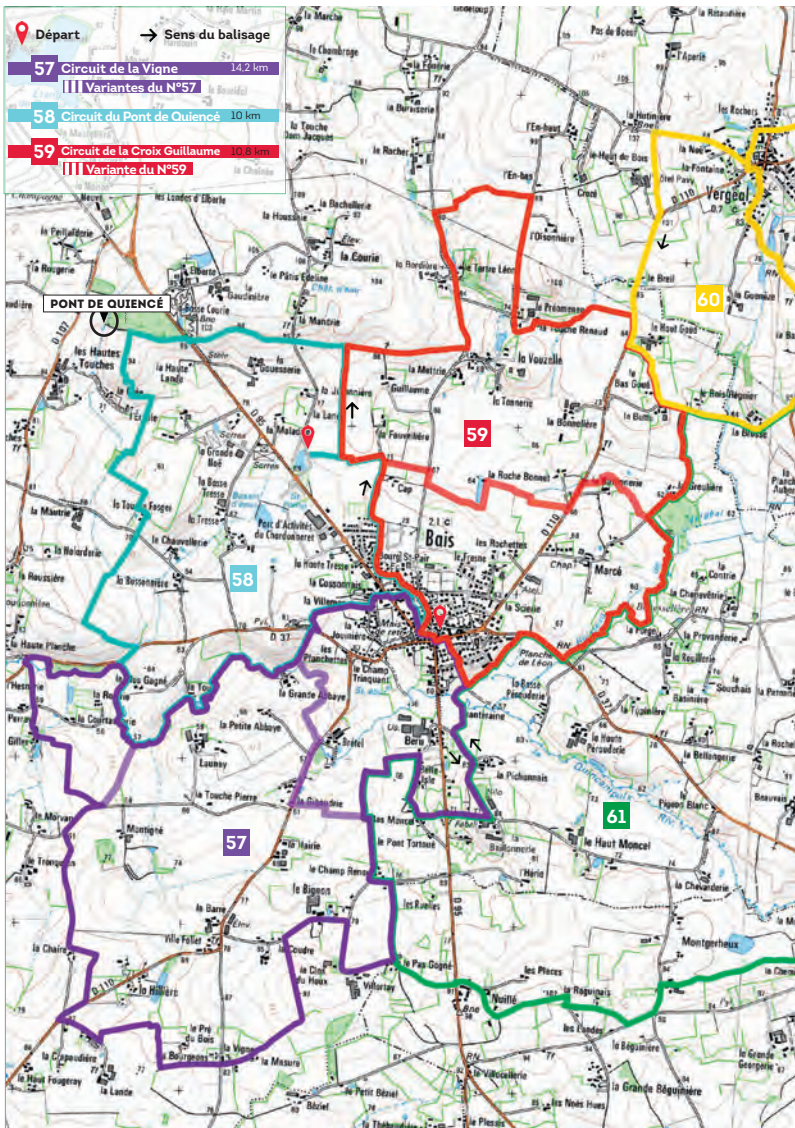
Documents	Pièces à fournir
Carte d'identité	<ul style="list-style-type: none"> . Carte d'identité ou passeport périmés ou copie ou extrait d'acte de naissance . 2 photos . Justificatif de domicile . Timbre fiscal de 25 € en cas de perte
Passeport biométrique (s'adresser aux mairies de La Guerche-de-Bretagne, Vitré...)	<ul style="list-style-type: none"> . Copie intégrale de l'acte de naissance . Carte d'identité . 2 photos . Justificatif de domicile . Timbre fiscal
Demande d'extraits d'actes d'état civil	<ul style="list-style-type: none"> . Pièce d'identité ou livret de famille
Inscription sur les listes électorales	<ul style="list-style-type: none"> . Pièce d'identité, justificatif de domicile
Recensement militaire à 16 ans.	<ul style="list-style-type: none"> . Livret de famille
Reconnaissance d'enfants.	<ul style="list-style-type: none"> . Reconnaissance à faire le même jour si possible par le père. . Pièce d'identité des deux parents . Justificatif de domicile (ex : facture EDF)
<i>Avant la naissance de l'enfant :</i>	
<i>Après la naissance de l'enfant :</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Livret de famille . Extrait d'acte de naissance de l'enfant

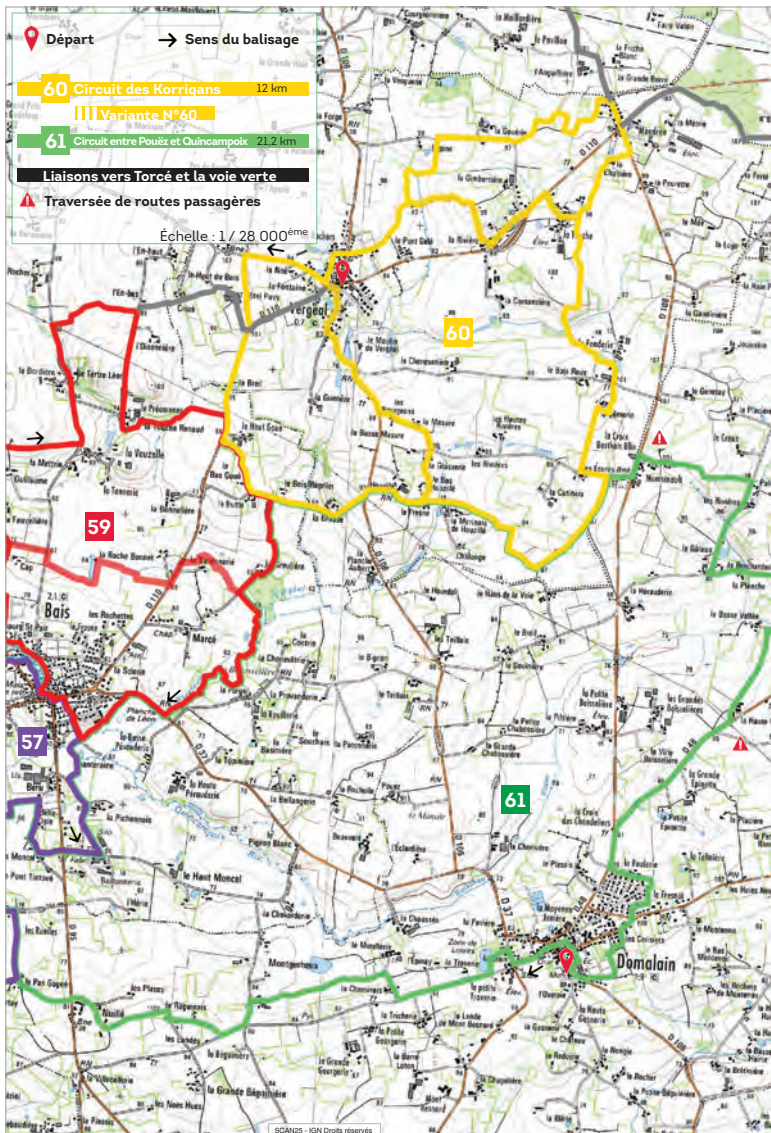
L'architecte conseil se déplace une fois par mois en mairie. Renseignez-vous à l'accueil pour connaître le jour et l'heure de la permanence.

Communication : Le bulletin municipal "Regards sur Bais" qui paraît deux fois par an (fin juin et fin décembre) est distribué chez les habitants.

Site internet de Bais : Retrouvez toute l'information sur <http://www.bais35.fr/>

Vos
Notes... _____





Infrastructures
Communes



Vie
Scolaire



Partenaires



Nature et
environnement

Mairie ouverte au public :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00

☎ 02 99 76 30 26

ville@bais35.fr

<http://www.bais35.fr/>